



ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR XAVIER PHILIPPE SUR LE DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ

INTERVIEWÉ

Xavier Philippe est un Professeur titulaire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Professeur extraordinaire à l'Université du Cap-Occidental - Le Cap, en Afrique du Sud. Spécialiste de l'analyse et de l'élaboration de processus constitutionnels axés sur la justice transitionnelle. Il a participé à l'élaboration de nouvelles constitutions en Afrique du Sud, en Tunisie et au Myanmar.

INTERVIEWEURS

Liziane Paixão Silva Oliveira

Post-doctorat en Sciences Sociales Appliquées de l'Université de Brasília (UnB). Doctorat en Droit de l'Université d'Aix-Marseille. Professeur du programme d'études supérieures Stricto Sensu au CEUB.

Hugo Abas Frazão

Doctorat de l'Università di Pisa, à Pise, en Italie. Master en Droit Constitutionnel de l'Université Pontificale Catholique de São Paulo (PUC-SP), à São Paulo, au Brésil. Professeur et coordinateur de l'internationalisation à l'École de la Magistrature Fédérale de la 1ère Région, à Brasília, au Brésil. Juge Fédéral.

Ian Ferrare Meier

Rédacteur en chef de READ CEUB. Professeur du programme d'études supérieures Lato Sensu au CEUB. Chercheur. Étudiant en Master en droit et Politiques Publiques au CEUB.

Luísa Cristina Vasconcelos Marimon Álvares

Rédactrice en chef de READ CEUB. Avocate. Étudiante de post graduation en Nouvelles Tendances en Droit Public au CEUB. Étudiante de premier cycle en philosophie à l'Université de Brasília (UnB). Diplômée en droit au CEUB.

Felipe Ribadeneira Kowalski

Étudiant de premier cycle en droit au CEUB, avec un intérêt pour le droit international. Depuis 2025, il fait partie du Conseil des Affaires Internationales du Tribunal Suprême Fédéral (STF), où son activité se concentre sur la coopération juridique internationale et l'analyse comparative des systèmes juridiques.



Entretien avec le Professeur Xavier Philippe, sur le Droit Constitutionnel Comparé^{1 2}

Intervieweurs:

Liziane Paixão Silva Oliveira³

Hugo Abas Frazão⁴

Ian Ferrare Meier⁵

Luísa Cristina Vasconcelos Marimon Álvares⁶

Felipe Ribadeneira Kowalski⁷

Comment citer cet entretien: PHILIPPE, Xavier. Entretien avec le Professeur Xavier Philippe, sur le Droit Constitutionnel Comparé. Entretien accordé à Liziane Paixão Silva Oliveira, Hugo Abas Frazão, Ian Ferrare Meier, Luísa Cristina Vasconcelos Marimon Álvares et Felipe

¹ Professeur titulaire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Professeur extraordinaire à l'Université du Cap-Occidental - Le Cap, en Afrique du Sud. Spécialiste de l'analyse et de l'élaboration de processus constitutionnels axés sur la justice transitionnelle. Il a participé à l'élaboration de nouvelles constitutions en Afrique du Sud, en Tunisie et au Myanmar.

² L'interview suivante est le résultat de la participation du Professeur Xavier Philippe, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au «Colloque Brésil-France: défis contemporains pour la protection des droits de l'homme», qui s'est tenu le 28 février 2025 au Centre Universitaire de Brasília (CEUB).

³ Post-doctorat en Sciences Sociales Appliquées de l'Université de Brasília (UnB). Doctorat en Droit de l'Université d'Aix-Marseille. Professeur du programme d'études supérieures Stricto Sensu au CEUB. ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-6266-6073>. Email: lizianepaixao@gmail.com.

⁴ Doctorat de l'Università di Pisa, à Pise, en Italie. Master en Droit Constitutionnel de l'Université Pontificale Catholique de São Paulo (PUC-SP), à São Paulo, au Brésil. Chercheur invité à Sciences Po Paris, à Paris, en France. Chercheur invité à l'Université d'Édimbourg, à Édimbourg, au Royaume-Uni. Professeur invité à l'Università degli Studi di Teramo, à Teramo, en Italie. Professeur et coordinateur de l'internationalisation à l'École de la Magistrature Fédérale de la 1ère Région, à Brasília, au Brésil. Juge Fédéral. ORCID: <https://orcid.org/0000-0003-1511-0010>. Email: hugo.frazao@trfl.jus.br.

⁵ Rédacteur en chef de READ CEUB. Professeur du programme d'études supérieures Lato Sensu au CEUB. Chercheur. Chercheur au Centre pour le Droit, l'Internet et la Société, de l'Institut Brésilien d'Éducation, de Développement et de Recherche (IDP). Membre de la coordination du Centre d'Études Constitutionnelles Comparées de l'Université de Brasília (CECC UnB). Étudiant en Master en Droit et Politiques Publiques au CEUB. ORCID: <https://orcid.org/0009-0007-6407-3443>. Email: ianferrare@gmail.com.

⁶ Rédactrice en chef de READ CEUB. Avocate. Étudiante de post graduation en Nouvelles Tendances en Droit Public au CEUB. Étudiante de premier cycle en philosophie à l'Université de Brasília (UnB). Diplômée en droit au CEUB. ORCID: <https://orcid.org/0009-0004-0654-3249>. Email: luisavma@gmail.com.

⁷ Étudiant de premier cycle en droit au CEUB, avec un intérêt pour le droit international. Depuis 2025, il fait partie du Conseil des Affaires Internationales du Tribunal Suprême Fédéral (STF), où son activité se concentre sur la coopération juridique internationale et l'analyse comparative des systèmes juridiques. Il a représenté le CEUB lors de trois éditions du concours international Jessup Moot Court. Il a été boursier du Programme d'Initiation Scientifique (PIC) du CEUB à deux reprises. ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-0317-7146>. Email: felipe.kowalski@sempreceub.com.

Ribadeneira Kowalski. **Revista de Egressos e Acadêmicos de Direito do CEUB**, Brasília, vol. 1, éd. 1, p. 157-162, 2026. Disponible sur : [...]. Consulté le : [...].

[Intervieweurs] Professeur Xavier Philippe, avant de commencer, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements pour avoir accepté de nous accorder cette interview. Pour la Revue des Diplômés et Universitaires en Droit au CEUB, c'est un privilège de pouvoir dialoguer avec un Professeur titulaire de l'Université de La Sorbonne et de partager avec nos lecteurs des réflexions aussi enrichissantes pour l'enseignement du droit.

Xavier Philippe — C'est un plaisir de pouvoir modestement y contribuer.

[Intervieweurs] — Professeur, vous insistez sur le fait que le droit constitutionnel comparé est un outil d'inspiration. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur cette idée?

Xavier Philippe — Bien sûr. Contrairement à une idée répandue, le droit comparé n'est pas utilisé pour “copier” des modèles étrangers, mais sert davantage à ouvrir des horizons. Lorsque nous rédigeons ou interprétons des constitutions, nous avons besoin d'idées, d'expériences et de références qui nous aident à résoudre des problèmes locaux et contextuels. La connaissance d'autres systèmes doit être perçue comme une source d'inspiration et non comme un ensemble de modèles qu'il faudrait reproduire. Écrire une constitution ne doit pas constituer un exercice d'isolement, mais au contraire de dialogue. L'inspiration, ce n'est pas l'imitation mais la découverte de possibilités, de chemins que d'autres ont déjà essayé d'emprunter et que chaque expérience adapte à son contexte en s'en inspirant ou en s'en écartant.

[Intervieweurs] Vous avez participé directement à la rédaction de la constitution sud-africaine. Quelles ont été les leçons les plus marquantes durant cette expérience?

Xavier Philippe — La Constitution de l'Afrique du Sud de 1996 est née du rejet d'un régime d'oppression institutionnalisée: l'apartheid. Il était nécessaire de créer un texte nouveau, un texte qui non seulement organiserait juridiquement l'État, mais symboliserait aussi une ère nouvelle. Travailler avec les Sud-Africains, c'était comprendre vu de l'extérieur que le constitutionnalisme constitue aussi un processus de guérison collective. La constitution devait protéger les droits, mais aussi créer un nouveau langage – celui de la protection des droits fondamentaux - pour que le pays se reconnaisse lui-même comme une nation fondée sur des valeurs.

[Intervieweurs] Comment le processus de rédaction d'une nouvelle constitution doit-il être mené pour que celle-ci soit légitime?

Xavier Philippe — La légitimité naît de la participation. La société doit se reconnaître dans le texte, un peu comme un effet miroir. Il s'agit d'écouter des voix plurielles, venant de régions, de sexes et de classes sociales différents. J'ai travaillé sur des chantiers constitutionnels dans lesquels les membres de l'assemblée constituante n'étaient pas des juristes, mais proviennent de tous horizons, des enseignants, des ingénieurs, des plombiers et des agriculteurs. Il est important de percevoir cette diversité. Tout d'abord, il est nécessaire de former ces personnes, de les mettre en situation d'agir et de participer à l'écriture de la constitution à rédiger. Ensuite, il faut les mettre en situation de devenir de réels protagonistes. La constitution doit refléter l'âme d'un peuple ou plusieurs peuples, d'une nation. Les experts ne sont là que pour donner des conseils techniques.

[Intervieweurs] — Professeur, à propos de l'utilisation des décisions étrangères par les tribunaux, pensez-vous que les cours constitutionnelles devraient s'inspirer des décisions étrangères? Y a-t-il des risques dans ce type de comportement?

Xavier Philippe — Oui, il y a des risques s'il s'agit de copier aveuglément une solution adoptée dans un autre contexte. Mais l'utilisation raisonnée de précédents étrangers peut être extrêmement bénéfique et enrichissante. Des tribunaux tels que le Tribunal Suprême Fédéral (STF) ou le Tribunal Constitutionnel Fédéral d'Allemagne dialoguent avec d'autres juridictions depuis des décennies. Internet et les bases de données et d'une façon générale les moyens de connaître ce qui se fait ailleurs par des voies électroniques ont élargi cet accès. Aujourd'hui, un juge brésilien peut lire en procès-verbal une décision pertinente rendue en Colombie, en France ou aux États-Unis. Cela crée un espace pour la jurisprudence mondiale, qui doit être utilisée de manière responsable.

[Intervieweurs] — Comment trouver un équilibre entre la spécificité nationale et les défis mondiaux du constitutionnalisme?

Xavier Philippe — Le droit est un produit historique et culturel. Vous ne pouvez pas vous contenter d'importer des solutions de l'extérieur. Cependant, nous sommes confrontés à des problèmes communs tels que le changement climatique, les risques liés aux systèmes d'intelligence artificielle et les crises démocratiques. Nous devons reconnaître que ces défis sont mondiaux et rechercher des approches qui les intègrent, sans perdre de vue l'identité

juridique nationale de chacun. Il ne s'agit pas de normaliser, mais de coopérer et d'apprendre la diversité.

[Intervieweurs] — Pensez-vous que le constitutionnalisme puisse encore être un outil de transformation sociale?

Xavier Philippe — Sans aucun doute! La Constitution est avant tout un projet d'avenir. Il organise le présent, mais projette la société à laquelle nous appartenons dans une logique qui est encore en train de se construire. Cela demande de la créativité, de l'écoute et du courage. Dans les pays en développement, en particulier, la constitution ne peut pas être un simple texte technique, elle doit être un instrument de justice, d'inclusion et d'espoir, un instrument de transformation de la société.

[Intervieweurs] — Professeur, à la fin de notre entretien, nous avons la dernière question. Quel est le principal message que vous aimeriez laisser aux étudiants en droit?

Xavier Philippe — Le droit est un langage universel. Grâce à lui, vous pouvez changer vos communautés, vos pays, et même le monde. N'ayez pas peur de regarder les défis auxquels vous êtes confrontés en grand, de traverser les frontières et de chercher des références ailleurs. Restez modeste et apprenez des autres sans les juger avec votre regard. Le monde a besoin de juristes attachés à la démocratie, aux droits de l'homme et à la dignité. Et cela ne commence pas seulement lorsque vous entreprenez vos études, mais aussi à travers la passion. Rien de grand ne s'accomplit sans passion!

[Intervieweurs] — Professeur, au nom de la Revue des Diplômés et Universitaires en Droit au CEUB, nous apprécions profondément votre disponibilité et votre contribution.

Xavier Philippe — Je vous remercie. C'est pour moi un honneur de pouvoir dialoguer et de partager une partie de ce que j'ai appris tout au long de cette longue route de la vie. Il ne faut jamais oublier que derrière les règles de droit, il y a des femmes et des hommes, des visages qui placent leur confiance en nous. Soyons en dignes!

Fiche Descriptive

Nom de la revue: Revista de Egressos e Acadêmicos de Direito do Centro Universitário de Brasília (READ CEUB)

Volume et année: V. 1, N. 1 – 2026

Titre de l'entretien: Entretien avec le Professeur Xavier Philippe, sur le Droit Constitutionnel Comparé

Nom de l'interviewé: Xavier Philippe

Noms des intervieweurs: Liziane Paixão Silva Oliveira, Hugo Abas Frazão, Ian Ferrare Meier, Luísa Cristina Vasconcelos Marimon Álvares e Felipe Ribadeneira Kowalski

Noms des traducteurs et réviseurs de la traduction: Victor Jak van Erven Sigaud, Valentina Alves Menezes Andrade e Sabrina Lyrio Mayer Soares

E-ISSN: xxxx